

LE MESSAGER

Organe mensuel des Ouvriers et des Eglises de l'Union latine
Publié par le Comité de l'Union

Prix de l'abonnement :
2 fr. par an

Rédaction :
Gland, Vaud (Suisse)

Administration :
Gland, Vaud (Suisse)

De France, les mandats peuvent être envoyés à Divonne (Ain); mais toute communication urgente doit être adressée à Gland directement

La nécessité d'un effort missionnaire

Avec les âges, le plan de Dieu s'approfondit et s'élargit pour finalement embrasser le monde. Il faut que les instruments de Dieu, ses porte-lumière, avancent en harmonie avec les progrès de ses plans. Il faut que leur œuvre embrasse de nouveaux territoires, il faut que les églises soient bien éveillées, et qu'elles agissent avec la force de la toute-puissance, qu'elles marchent de pair avec le dessein de Dieu. Les églises doivent montrer une plus grande consécration; elles doivent travailler avec un zèle plus grand à la promulgation du dernier message donné au monde. Elles doivent saisir toutes les occasions d'être en bénédiction à un monde plongé dans les ténèbres.

Les missions locales et étrangères demandent beaucoup plus de considération qu'on ne leur en a accordé jusqu'à ce jour. L'Eglise a fait quelques progrès comparativement aux années passées, cependant, à côté de ce qu'elle devrait être et du grand sacrifice qui a été consommé à Gethsémani et sur la croix du calvaire, elle est très arriérée dans la plus grande œuvre qui ait jamais été confiée aux mortels.

Christ vint sur notre terre pour nous enseigner l'importance de l'effort missionnaire. Le monde fut son champ d'action. Il est venu des cieux pour prendre sa place à la tête d'une race perdue. L'humanité et la divinité se sont unies afin que fût accompli tout ce qui était nécessaire pour le rachat complet des pécheurs. Le reproche d'indolence qui pèse sur l'Eglise ne sera enlevé que lorsque chacun de ceux qui croient à la vérité sera décidé à travailler comme le fit le Rédempteur, qui se sacrifia lui-même.

L'œuvre de Christ est un exemple pour tous ceux qui s'en vont comme missionnaires; elle doit servir de modèle à tout effort missionnaire. Cette œuvre exige une soumission sans réserve pour la consécration du temps et des talents. Elle demande de nous que nous rendions à Dieu les biens qu'il nous a confiés, avec l'intérêt qui nous en est revenu tandis que nous les avons négociés. Tout doit être placé dans la cause pour avancer l'œuvre pour laquelle Christ est venu dans ce monde.

Il est impossible à l'homme qui croit en Christ de voir l'œuvre qu'il y a à faire et de rester inactif. Journallement, nous recevons du ciel le baume bienfaisant de la grâce de Dieu pour en faire part à ceux qui souffrent. Les disciples de Christ doivent prendre connaissance des malheurs de leurs plus proches voisins et chercher à leur procurer du soulagement. Ceux qui ont une vie triste et désagréable sont précisément ceux que nous devons inviter à l'espérance parce que Christ est leur Sauveur. N'y a-t-il pas des personnes qui peuvent aller de maison en maison, et de famille en famille pour répéter les premiers éléments d'une expérience chrétienne?

Que Christ soit notre thème. Dans tout ce que vous faites, laissez voir que vous connaissez Jésus. Présentez sa pureté et sa grâce rédemptrice afin que ceux pour lesquels vous travaillez puissent, par la contemplation, être transformés à l'image divine. La chaîne qui descend du trône de Dieu est assez longue pour atteindre les plus basses profondeurs du péché. A ceux qui sont perdus et délaissés, présentez un Sauveur qui pardonne, car Jésus a fait pour eux une intercession divine. Il est capable de les retirer de l'abîme du péché afin qu'ils soient reconnus enfants de Dieu et cohé-

ritiers de Christ pour un héritage immortel. Ils peuvent avoir une vie semblable à celle de Dieu.

Si tous voulaient suivre la voie de Christ on pourrait faire beaucoup pour changer les conditions actuelles parmi les pauvres affligés; une religion pure et sans tâche brillerait comme une lumière éclatante. Les avocats du christianisme seraient déterminés à aller dans les grandes chemins de la vie. Ils seraient poussés à venir en aide à ceux qui souffrent dans leur entourage et seraient qualifiés pour aller dans le désert chercher et sauver ceux qui sont perdus.

Nous avons besoin d'hommes qui deviennent des conducteurs d'entreprises missionnaires locales et étrangères, — des hommes dont les sympathies ne sont pas congelées, mais dont le cœur est porté vers ceux qui périssent. La glace qui entoure les âmes doit fondre afin que tout croyant puisse comprendre qu'il est le gardien de son frère. Alors les hommes et les femmes iront aider leurs voisins à voir la vérité et à servir Dieu d'une manière acceptable.

Des hommes et des femmes luttent pour les batailles de la vie dans le désespoir et le désappointement; comme fils et filles de Dieu, le Seigneur entend que nous nous aidions les uns les autres. Cela doit faire partie de notre expérience chrétienne? Qui est votre prochain? Celui qui a le plus besoin de votre aide; votre frère dont l'esprit est abattu a besoin de l'expérience de quelqu'un qui a été aussi faible que lui, quelqu'un qui puisse sympathiser avec lui et lui venir en aide. Ne laissez pas vos cordes sympathiques, qui devraient vibrer au moindre attouchement, rester insensibles.

Oh! quels trésors de sagesse il y a à faire connaître au monde. Toute ressource divine est mise à la disposition de l'homme afin qu'il puisse devenir collaborateur avec Dieu. Rien n'a été refusé. Quand Dieu donna son Fils unique, il donna tous les trésors du ciel. Quelle puissance, quelle gloire, furent révélées dans la vie de Christ! En son nom, je vous demande pourquoi, avec sa puissance à leur disposition, les enfants de Dieu ne se réveillent pas pour accomplir leur devoir? Pourquoi n'accomplissent-ils pas l'œuvre que demande notre temps, en se donnant première-

ment eux-mêmes, puis leurs talents, leurs moyens et leurs capacités pour l'instruction et le salut de ceux qui sont dans les ténèbres.

L'œuvre se termine rapidement, et de tous côtés la méchanceté augmente. Nous n'avons plus qu'un court laps de temps pour travailler. Dieu ne désire pas qu'aucun périsse; Il a pourvu à d'abondants moyens pour le salut de tous ceux qui veulent l'accepter. Le Seigneur a pitié de la partie de sa vigne qui n'a pas été travaillée. Son cœur miséricordieux est plein de compassion pour les milliers qui sont dans l'ignorance de la vérité. Il épargne le monde afin qu'une lumière croissante puisse lui parvenir. Pourquoi ceux auxquels Dieu a donné de grandes lumières ne vont-ils pas dans des endroits nouveaux? Ils devront le faire, qu'ils le veuillent ou non, car Dieu les dispersera. Si les enfants de Dieu étaient allés, comme ils le devaient, en inviter d'autres, bien des âmes auraient été ajoutées à l'Eglise.

Le monde regarde avec satisfaction la désunion parmi les chrétiens; il aime à voir l'infidélité. Dieu demande un changement au milieu de son peuple. Des agents de la miséricorde sont nécessaires dans le monde entier. Des hommes et des femmes de nos champs devraient se préparer à servir dans les pays éloignés. Tous les pays s'écrient: « Venez nous secourir! » Riches et pauvres réclament la lumière. De l'argent et des ouvriers sont nécessaires.

Nous devrions nous humilier devant le Seigneur de ce que si peu de membres de son Eglise font des efforts tels que Dieu le désire. Les privilèges que Dieu leur a donnés, les promesses qu'il a faites, les avantages qu'il procure, devraient leur inspirer un plus grand zèle et plus de dévotion.

Nous avons besoin de la puissance vivifiante de son Esprit, — le cri ardent d'une église qui travaille à gagner des âmes. Le besoin d'une lutte plus sérieuse avec Dieu pour la communication de son Saint-Esprit se fait sentir. Des prières ferventes, sincères, importunes sont nécessaires. Il y a de l'efficacité dans la prière. Dieu peut tourner le cœur et les pensées des hommes comme il bouleverse les eaux de la mer, en réponse à la prière fervente.

Que Dieu préserve nos églises et nos insti-

tutions d'être satisfaites en laissant intacts des champs qui n'ont pas encore été travaillés. Le Seigneur nous dit : « Toute-puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici, je suis toujours avec vous, jusqu'à la fin du monde. » Nous devons les instruire, non pas seulement leur faire un discours de temps en temps, mais leur enseigner comment trouver le chemin du ciel.

Dans toutes les générations, cependant, jamais autant que maintenant, cette œuvre n'a été l'œuvre de l'Eglise. Quelqu'un ose-t-il retenir quoi ce soit de l'influence qui doit être exercée pour la guérison des âmes qui sont hors de Christ? Osons-nous travailler à nos projets ambitieux et satisfaire nos désirs égoïstes et n'apporter à l'autel de Dieu qu'une fraction de notre temps et de nos moyens? Pensez-vous que Dieu accepte un tel service?

M^{me} E.-G. WHITE.

Ecole de Gland

IL y a sans doute, cette année aussi, dans la Conférence du Léman et dans les champs de l'Union Latine, des jeunes gens et des jeunes filles désireux de consacrer leurs vies au service du Maître. Le moment est plus que jamais propice. En couronnant de succès éclatants les efforts des ouvriers de notre Union en particulier, et du monde entier, en général, l'Eternel a montré qu'il était déterminé à faire avancer son œuvre plus rapidement que jamais auparavant.

Il s'est servi, ces dernières années surtout, de la voix formidable des événements politiques, comme d'un héraut, pour préparer la voie au message. Quelques coups de foudre soudains ont déchiré le firmament politique et ont réveillé plus d'un dormeur dans le monde. La guerre d'Orient, l'affaiblissement de la Turquie, la nouvelle mêlée balkanique, les rumeurs répétées de guerre générale, voilà autant de symptômes graves qui font éclater aux yeux du monde le caractère opportun du message d'avertissement que Dieu nous a confié.

Le moment est donc venu, frères et sœurs, de se lever et de faire un grand effort en vue d'assurer le triomphe du message. Dieu a ouvert des brèches dans la formidable muraille de la mondanité et de l'incrédulité; où sont les jeunes gens courageux et déterminés qui y monteront avant que l'ennemi n'ait pu les combler? Dieu les appelle. Il a besoin d'eux. Le succès de l'œuvre dépend, dans une large mesure, de l'empressement avec lequel notre jeunesse répondra à cet appel. Connaissez-vous une tâche plus noble, jeunes frères et sœurs. Est-il une cause plus digne de votre énergie, de votre amour le plus passionné, de votre vie, que celle-là? Sinon, empressez-vous de répondre à l'appel que Dieu vous adresse. Les champs réclament tout haut des colporteurs, des gardes-malades, des ouvriers bibliques, des hommes de bureaux, des rédacteurs, des prédicateurs. Une place d'utilité bénie attend tous ceux qui sont animés d'un véritable amour pour Dieu et pour son œuvre.

Mais cette dernière condition, jeunes frères et sœurs, est indispensable. Ne tirez pas de cet appel la conclusion que tout jeune homme ou toute jeune fille est appelé, en vertu seulement de son titre d'adventiste, à devenir un ouvrier. Ce serait là une erreur grave. Il faut, pour notre école et pour les champs, des jeunes gens convertis, aimant Dieu, s'intéressant à l'œuvre et rendant un bon témoignage dans leurs églises. L'école missionnaire ne doit pas être considérée par les parents comme un lieu de débarras, où l'on envoie ceux dont on ne peut rien faire à la maison; Dieu demande pour la proclamation de son grand message ce qu'il y a de meilleur parmi vous, les jeunes gens les plus doués, les plus zélés, les plus aimés dans nos églises. Encouragez de telles personnes. Aidez-leur au besoin et vous aurez rendu à la cause un service durable.

Un mot, en terminant, aux anciens d'église et aux directeurs de groupe. En vue d'éliminer de nos écoles les élèves non sérieux et aussi pour déterminer les responsabilités financières, quelques nouvelles mesures ont été suggérées par la dernière Conférence générale. Désormais, tout candidat-élève devra être recommandé par un vote de l'église ou du groupe dont il fait partie. Cette recommandation sera ensuite envoyée au président de la Conférence ou du champ missionnaire, qui devra l'approuver

pour la transmettre à son tour au comité de l'Union, et celui-ci enfin décidera en dernier ressort. Or comme le comité de l'Union se réunira à l'occasion du camp, il serait bon que toutes les demandes nous soient parvenues à cette date et qu'elles puissent être considérées ensemble. Nous prions donc instamment tous les anciens d'église ou directeurs de groupe de bien vouloir s'occuper de la chose sans tarder, et d'envoyer avant le camp les questionnaires et la recommandation de l'église à leur président. Merci à l'avance.

Votre frère dévoué dans le message,

PAUL STEINER.

Pour le Camp-meeting de Lausanne

« Que tes tentes sont belles,
ô Jacob! et tes demeures, ô
Israël » (Nombre 24 : 5).

LE Seigneur nous invite pour une nouvelle étape sur le chemin de la Canaan céleste. Il nous convie nombreux à cette fête des tabernacles. Tout contribuera à nous aider à contempler la bonté de Dieu, dans cette circonstance : non seulement le camp sera plus grand, les tentes plus nombreuses et la participation de nos frères plus forte que par le passé ; mais la nature elle-même contribuera à réjouir les enfants de Dieu par la contemplation de ses merveilles.

A nos pieds s'étendra la nappe bleue du Léman, baignant les collines verdoyantes de la Savoie, plus loin les Alpes majestueuses dont les cîmes altières se perdent dans la brume. (Ces merveilles de la nature que des milliers d'étrangers viennent contempler chaque année, nous aurons le privilège de le voir gratuitement.)

En face de tant de beautés, il faudra que les étrangers qui visiteront le camp-meeting puissent dire : « Que tes tentes sont belles, ô Jacob ! »

Pour cela, il faudra que chaque famille s'efforce d'être là depuis le premier jour, d'avoir le nécessaire pour arranger une jolie tente qui pourra rester ouverte pendant la journée. La direction du camp fera tout pour que le camp soit beau. Si les frères font leur part, notre camp attirera certainement l'attention du

public. Mais il faudra quelque chose de plus pour retenir cette attention. Parlant des tentes d'Israël, Balaam dit : « Il n'a point aperçu d'iniquité en Jacob, et n'a point vu de perversité en Israël. L'Eternel son Dieu est avec lui et on y entend un chant royal de triomphe. »

C'est donc dans le Temple de la nature que le Seigneur nous appelle à le rechercher dans ces assemblées solennelles, sous l'influence puissante de son Esprit. Les anges nous y auront précédés et nous entoureront d'une atmosphère de joie, de paix et de fraternité, qui est l'apanage de ceux qui aiment leur Sauveur-Rédempteur.

Préparons nous donc, chers frères et sœurs, par une nouvelle consécration, en vue des lumières et des bénédictions qui nous sont réservées dans ce camp-meeting. Il sera pour chacun de nous ce que nous le ferons, car aucune instruction, consolation ou exhortation ne retournera à Dieu sans effet.

Rendons-nous à ce rassemblement la louange sur les lèvres. Honorons joyeusement le Seigneur de nos libéralités pour tous ses bienfaits, et que la reconnaissance soit dans nos cœurs pour le grand salut qui s'attache à son appel. Apprécions à sa juste valeur toutes les lumières qui émanent de la Bible et qui nous sont dévoilées par l'intermédiaire des serviteurs de Dieu et joignons nos efforts pour activer la marche triomphante et progressive de ce puissant mouvement de la dernière réforme. Dieu nous appelle à être ses collaborateurs pour achever son œuvre et préparer un peuple qui attende la venue du Roi-Rédempteur, car sa venue se prépare comme l'aurore. Que toute la gloire en revienne à l'Eternel notre Dieu et à Jésus notre Sauveur.

S. ROCHAT.

Genève

APRÈS cinq mois de travail dans la ville de Calvin, nous avons eu le doux plaisir de présenter à Dieu vingt-neuf précieuses âmes qui ont été reçues dans l'Eglise. Quinze furent baptisées le Sabbat antérieur, trois furent reçues sur leur baptême antérieur et les autres recevront la cérémonie prochainement. Huit ou dix autres gardent le Sabbat mais désirent encore du temps avant de se décider de se joindre définitivement à nous.

Avant de commencer le cours de Conférences à Lausanne en décembre 1911, nous avions demandé à Dieu de nous donner 25 âmes pour le message. Ce nombre fut dépassé par huit. Dans notre har-

diesse, nous nous sommes adressés au trône de la grâce pour cinquante pour Genève. Ce chiffre est déjà presque atteint et nous nous attendons à le voir même dépassé. A Dieu revient toute la gloire, car c'est Lui qui a puissamment agi par son Saint-Esprit. C'est la simple présentation de sa Parole, qui est Esprit et vie, qui a remué les consciences et changé les cœurs.

Pour les études bibliques à domicile, nous avons le concours du frère Provin; plusieurs des frères de l'Eglise ont aussi rendu un service très apprécié, en visitant chaque semaine un certain nombre des nouveaux convertis pour leur faire la leçon de l'Ecole du Sabbat.

Les beaux chants exécutés chaque dimanche soir par le chœur ont été très goûtés par les nombreux auditeurs.

Nos conférences continuent les dimanches et les jeudis soirs à la Salle centrale; elles sont suivies en moyenne par cent cinquante auditeurs.

Les frais de location et de réclame ont été assez grands, mais sont presque couverts par les deux mille francs des collectes.

Mes frères et sœurs, souvenez-vous de l'œuvre de Dieu à Genève dans vos prières.

Genève, 10 juillet 1913.

H.-H. DEXTER.

Conférence française

Rapport d'évangélisation.

L'œuvre qui se poursuit depuis quelques années dans la Conférence française ne cesse de progresser. Chaque année présente sur la précédente une supériorité qui prouve que le Seigneur travaille avec efficacité par le moyen de ses serviteurs. Depuis le camp dernier, 32 personnes ont été baptisées et notre effort a porté principalement dans les grandes agglomérations de notre Conférence qui passaient pour être réfractaires à la pénétration de l'Évangile.

A Marseille, un groupe de 15 membres a été organisé. Frère Victor Matti, avec l'aide de sœur Cornuz, a été le premier à travailler dans cet important centre. Il y a laissé un excellent souvenir et plusieurs membres du groupe savent que les efforts de ce frère ne sont pas restés stériles et ont contribué à leur conversion. L'œuvre ainsi commencée a été continuée par frère Fawer qui, avec sœur Cornuz, travaille avec ardeur au salut des âmes. Marseille est une ville d'avenir et je suis persuadé que le Seigneur a un peuple dans cette grande cité.

Frère Raspal, qui travaille à Albi avec sœur Baudoin, nous donne de bonnes nouvelles. Une âme a accepté la vérité et d'autres sont intéressées par les conférences qui se donnent sous la tente dressée à Réalmont. Frère Mathy a eu des encouragements au Vigan et à St-Hyppolite-du-Fort. Dans cette dernière ville, des âmes sont prêtes à recevoir le baptême.

Les ouvriers qui travaillent à Lyon ont eu la joie de recevoir 5 nouvelles âmes par le bap-

tême, ce qui porte à 12 le nombre de personnes baptisées pendant l'hiver dernier. Frère Blanzat a dépensé ses forces avec courage et frère Gerber par son travail a également contribué au succès. Mais c'est le Seigneur qui a béni nos efforts et nous a accordé la joie de voir des âmes entrer dans son royaume.

De toutes parts les nouvelles sont réjouissantes. Nos églises s'accroissent. Celles de Valence et de Grenoble ont vu le nombre de leurs membres s'augmenter. La nouvelle délimitation de la Conférence nous a enlevé quelques bonnes églises et malgré cela notre nombre n'est pas diminué et le rapport financier est meilleur que précédemment. Dieu est avec son peuple, Il dirige cette œuvre et nous ne sommes que de faibles instruments entre ses mains. Le champ est vaste. Prions le Maître afin qu'Il envoie des ouvriers dans sa vigne.

TELL NUSSBAUM.

Le colportage en Franche-Comté

C'EST le 25 mai que nous avons quitté la Suisse pour venir colporter dans la contrée de Montbéliard.

Le sous-préfet de cette ville nous a encouragés et félicités de ce que nous répandions des livres religieux. Nous avons eu un petit entretien avec le commissaire de police; il nous a acheté un livre après nous avoir posé plusieurs questions religieuses. Nous avons la permission de colporter dans la France entière et cela gratuitement.

Le Seigneur nous précède partout où nous allons. Dans quelques maisons, nous sommes pour ainsi dire attendu. Souvent on nous invite à manger quelque chose, parfois à dîner, ce que nous acceptons avec plaisir. Plusieurs pasteurs nous ont pris des livres sans connaître leur origine et maintenant ils mettent leurs fidèles en garde contre les 4 colporteurs adventistes; mais c'est un peu tard car la contrée de Montbéliard est presque terminée.

Le succès a toujours été le même; dans un village de 4000 habitants, nous avons vendu pour 190 francs de livres.

Un lecteur biblique aurait beaucoup de visites à faire, car 7 à 8 personnes sont sur le point d'accepter la vérité. Nous prions afin qu'elles puissent faire le pas décisif et qu'elles se donnent à Dieu.

Un boulanger qui est de la Croix Bleue nous a acheté 2 livres et en a vendu plusieurs à ses clients; il nous a donné la parole dans une réunion de tempérance dont il est président.

Dans un village catholique, le curé nous précédait et défendait à ses paroissiens de nous recevoir.

Nous prions Dieu afin que tous ces livres et imprimés qui ont été répandus à profusion puissent être des canaux par lesquels Dieu se fera connaître à ses enfants qui sont encore dans Babylone, et qu'un jour nous puissions voir un grand nombre de Français dans le royaume des cieux.

Nous sommes heureux au service du Maître et nous regardons comme un précieux privilège de pouvoir collaborer avec notre Dieu dans le plan de la rédemption.

Priez pour nous, frères et sœurs, et pour toutes ces âmes qui ont acheté de nos livres, afin qu'un grand nombre se décident à marcher dans le chemin que Dieu leur a tracé et qu'un jour nous puissions nous retrouver tous ensemble sur la nouvelle terre.

Vos frères dans le message,
J. BUREAUD, H. BAUDOIN,
J. CALVIAC, J. REYNAUD.

Oran

Le 7 juin fut pour le groupe d'Oran un jour de joie. Une quinzaine de personnes se rendaient au bord de la mer pour aller y ensevelir une précieuse âme.

Nous espérons avoir trois autres candidats, mais comme elles n'étaient pas tout à fait prêtes pour cette occasion, leur baptême n'est que renvoyé.

Le lendemain, jour du Sabbat, nous étions bien exhortés par notre frère Paul Badaut, venu d'Alger pour la circonstance.

La jeune fille aînée de notre sœur qui fut baptisée désire se rendre à notre Ecole de Gland.

Les ouvriers d'Algérie sont heureux d'annoncer aux lecteurs du MESSAGER, que les anciens observateurs du Sabbat de Relizane sont très encouragés; 8 ont été baptisés et 4 furent acceptés par vote. 3 jeunes gens de Relizane et une jeune fille d'Alger désirent aussi aller à l'Ecole missionnaire.

Nous remercions le Seigneur pour les âmes qu'Il nous accorde. Si à Oran nous sommes peu nombreux, les membres qui forment notre groupe sont d'une piété profonde.

Que le Dieu de toutes grâces nous perfectionne, nous affermisse et nous rende inébranlables. A Lui soient la gloire et la force.

A. GUYOT.

Portugal

PLUSIEURS mois s'étant passés sans que nous venions vous donner signe de vie, nous ne voulons pas rester plus longtemps dans le silence, certains que nos frères et sœurs liront avec intérêt quelques petites nouvelles de notre champ.

A la fin de janvier, notre frère C.-E. Rentfro nous a quittés pour aller rejoindre sa famille en Amérique et y passer quelques mois de vacances. Frère A. Figueiredo a continué l'œuvre dans la ville de Porto. Au milieu de février, il a commencé une nouvelle série de conférences assez bien suivies. Quelques personnes ont assisté régulièrement et ont commencé à garder le Sabbat. Elles seront sans doute baptisées au retour de notre frère Rentfro.

A Lisbonne, nous avons commencé l'œuvre dans un nouveau quartier depuis le mois de janvier. Les premières réunions ont été bien suivies, mais ont passablement diminué après l'exposition de la vérité. Toutefois le Seigneur avait préparé quelques âmes pour recevoir cette grande vérité. Le Sabbat 14 juin, 6 âmes précieuses confessaient publiquement leur foi en entrant dans les eaux du bap-

tême. Ce fut une journée bénie pour notre jeune Eglise de Lisbonne. D'autres âmes gardent le Sabbat et nous espérons les voir suivre le même exemple.

En pensant qu'il y a de la joie dans le ciel pour un pécheur qui se convertit, et qu'une âme vaut plus que le monde entier, des lèvres de chaque assistant s'échappaient ces paroles : « Gloire à Dieu. »

Chers frères et sœurs, souvenez-vous de notre champ dans vos prières, souvenez-vous des faibles instruments que le Seigneur y a placés pour proclamer ce dernier message de miséricorde, souvenez-vous de nous pour nous envoyer du secours, car que pouvons-nous pour annoncer la vérité à plus de 6 millions d'âmes plongées dans les épaisses ténèbres du catholicisme ou de l'athéisme ? (2 Thess. 3 : 1.)

P. MEYER.

La Conférence générale

II

Résolutions adoptées

IL ne nous est pas possible de penser à reproduire les rapports si riches en incidents intéressants et en enseignements spirituels qui ont été publiés de la session de la Conférence générale qui vient de clore ses assises.

Malgré l'importance des décisions qu'elle a prises et la diversité des vues qui a pu se faire jour parfois, tous les votes ont fini par être pris à l'unanimité. C'est ce que le vétéran des délégués, le frère Loughbourough faisait observer avec la plus grande satisfaction à la dernière séance.

Un tel résultat n'est possible que là où les personnes réunies sont réellement sous l'action de l'Esprit de Dieu. Seul le Saint-Esprit peut amener des hommes aux fortes convictions à accueillir sans murmure les décisions qui semblent aller à l'encontre de toutes leurs aspirations. Tel de nos frères qui s'est rendu à la Conférence générale en vue de faire un appel en faveur de tel champ européen ou américain qu'il représente et dans lequel il a mis son cœur, s'en retourne pour aller prendre un poste périlleux soit en Afrique, soit dans les Indes. Et de telles propositions sont acceptées de la part des parties intéressées de la façon la plus naturelle du monde.

Certaine résolution que nous avons donnée dès notre précédent rapport, comme ayant déjà été adoptée par la Conférence générale, a été repoussée au dernier moment.

Au nombre des résolutions qui ont eu ce sort, nous mentionnerons tout spécialement celle relative à la prolongation du temps du mandat des membres officiants de l'Ecole du Sabbat. Après une discussion à laquelle ont pris part des représentants de toutes les parties du monde, il a été décidé que ceux-ci ne seraient élus que pour six mois, comme par le passé. Nous nous hâtons de signaler la chose afin qu'aucune école ne se mette en devoir d'apporter dans son mode d'élection un changement qui ne serait pas conforme à ce qui se fait dans

les autres parties du champ. La raison qui a prévalu pour faire rejeter la proposition de la prolongation du mandat des directeurs et secrétaires de l'Ecole du Sabbat, c'est que cette dernière doit être un terrain d'essai pour l'Eglise. C'est principalement le cas dans les groupes nouvellement établis. On peut y différer l'élection d'un ancien, mais il n'est pas possible de différer l'organisation de l'Ecole du Sabbat.

Dans le cas où le choix du directeur de cette dernière serait malheureux, il serait regrettable de faire pâtir toute une année l'école de ce choix. Cela dit, nous passons aux résolutions telles qu'elles ont été définitivement adoptées.

1. Nous adressons un souvenir affectueux à nos frères fidèles et dévoués qui, au cours des quatre années écoulées, sont tombés au poste du devoir où la volonté de Dieu les avait appelés, soit dans le pays, soit à l'étranger, et nous adressons aux familles affligées l'expression de notre profonde sympathie. Nous demandons de plus au Père des miséricordes de les soutenir dans leur affliction par l'assurance que dans un peu de temps « Celui qui doit venir viendra, et qu'il ne tardera pas ».

2. *Considérant* que dans la providence de Dieu, notre frère et collaborateur, le pasteur George A. Irwin, a été soudainement ravi à notre affection par la mort,

Nous reconnaissons son ferme attachement aux principes du message adventiste, les efforts qu'il a faits en vue de son triomphe, ainsi que sa fidélité éprouvée; aussi,

b) Adressons-nous l'expression de notre vive sympathie à la famille affligée, et nous la recommandons au Dieu de toute consolation qui a pourvu à un baume pour leur cœur dans la consolante espérance du prochain retour du Seigneur. Décidons en outre que ces résolutions seront publiées dans le procès-verbal, et qu'une copie en sera transmise à la famille de notre frère décédé.

3. *Considérant* que notre frère Sanborn, l'un des pionniers de notre œuvre a été subitement ravi à notre affection par la mort, le 24 mai 1913,

a) Nous reconnaissons les services signalés qu'il a rendus à la cause par ses travaux aussi bien que par ses conseils dans les premiers jours du Message et par ses travaux subséquents qui ont eu pour résultat la fondation de bon nombre d'églises;

b) Nous exprimons notre sincère sympathie à la famille affligée. Nous la recommandons à Dieu et aux consolations de sa grâce. Nous les recommandons à Celui qui a promis une couronne de justice à tous ceux qui aiment son avènement.

Décidons en outre que cette résolution soit insérée dans le rapport, et qu'une copie en soit communiquée à la famille affligée.

L'ŒUVRE DU MINISTÈRE

Prédication de la Parole

1. *Considérant* que selon les directions de la Parole de Dieu, le travail du ministère de l'Évangile c'est la prédication de la Parole de Dieu; que l'objet de ses efforts doit être de tendre à délivrer ceux qui sont sous la puissance de Satan pour les réconcilier avec Dieu; qu'il réalisera cet objet par la pré-

dications du salut qui est en Jésus-Christ; nous estimons qu'il est de toute nécessité que le ministre consacre toutes ses forces à la mission spéciale qui lui a été confiée, s'il veut être approuvé de Dieu;

Considérant de plus que l'application de ces principes se voit dans la vie des apôtres qui ont refusé d'abandonner la prédication de la Parole pour servir aux tables;

Considérant en outre qu'il est désirable que notre ministère devienne plus puissant et se rapproche davantage encore du modèle apostolique;

a) *Recommandons* que les personnes qui ont été consacrées en vue du ministère de la Parole se consacrent aussi entièrement que possible à l'œuvre du ministère;

b) qu'elles fassent les efforts les plus déterminés pour rendre leurs travaux aussi fructueux que possible, par une étude de la Parole de Dieu faite avec prière et par une entière consécration à l'œuvre de gagner des âmes à Christ.

c) Qu'ils s'efforcent de réaliser des progrès constants par des études particulières systématiques, et en adoptant les lectures pastorales qui pourront leur être assignées.

d) Que l'on recommande aux candidats au saint ministère de suivre un cours dans l'une ou l'autre de nos écoles pour se préparer en vue de leur carrière.

e) Nos efforts tendront à former des laïques aptes aux affaires en vue de prendre la direction de nos institutions, ainsi que celle de nos affaires en général afin que ceux qui ont été mis à part en vue de l'œuvre du ministère soient déchargés de ces soucis et puissent se consacrer entièrement au salut des âmes.

Cours de lecture

2. *Approuvons* la décision du Comité de la Conférence générale à l'occasion de son assemblée d'automne, invitant le Département de l'Éducation à préparer un cours de lecture à l'intention des évangélistes et des pasteurs; nous recommandons de plus que ce cours soit bien détaillé, et que les livres à proposer soient choisis au congrès du corps enseignant qui se tiendra après la présente conférence. Le dit congrès soumettra son travail au Comité de la Conférence générale qui statuera en dernier ressort. Ces lectures devront porter sur la Bible, l'histoire et les devoirs pastoraux.

TRAVAIL DE L'ÉGLISE

Formation des libraires

Considérant que la vie de l'Église dépend en grande mesure de l'activité missionnaire de ses membres;

Considérant en outre que cette activité peut être grandement stimulée par des directeurs de la Société missionnaire actifs et bien au courant de leurs devoirs,

1. *Décidons* que les personnes qui sont à la tête de chaque Conférence et de chaque champ missionnaire prennent leurs dispositions pour donner aux libraires et aux directeurs de la Société missionnaire les instructions nécessaires en vue de

l'accomplissement de leur tâche. Les moyens auxquels ils auront recours seront :

a) Des instructions particulières données soit à domicile, soit dans les églises.

b) La réunion des directeurs et libraires des sociétés missionnaires des églises d'une certaine région dans une localité, pour faire des congrès en vue de leur donner les instructions nécessaires.

c) Ils les réuniront à l'occasion des assemblées générales pour les consulter et leur communiquer les instructions dont ils peuvent avoir besoin.

2. *Recommandons* que des secrétaires de Mission intérieure soient nommés, soit pour la section de l'Amérique du Nord de la Conférence générale, soit pour la Conférence générale, en vue de travailler à provoquer une plus grande activité missionnaire dans les églises. Le devoir de ces secrétaires sera de collaborer avec nos Conférences et nos missions, chacun dans sa sphère particulière, en vue de la prospérité de l'activité missionnaire de nos églises, en

a) Proposant des plans et en donnant des instructions pratiques qui feront entrer toutes nos églises dans un mouvement missionnaire général;

b) En publiant, soit dans nos journaux d'église, soit dans nos feuilles locales, soit enfin dans des lettres et des circulaires des épisodes propres à faire comprendre à nos frères en tous lieux que le moment de travailler est venu, et de les pousser à une plus grande activité.

Ordre dans l'Eglise

Considérant qu'il est urgent de préserver la cause de Dieu du mal qui pourrait résulter de l'acceptation dans un champ d'un membre ou d'un ouvrier qui auraient été exclus d'un autre champ,

3. *Recommandons* : a) Que le transfert d'un membre d'une église dans une autre ou d'un champ dans un autre se fasse toujours au moyen de lettres de recommandation de l'église qu'il quitte.

b) Qu'aucun ouvrier qui aura été congédié dans un champ ne soit engagé dans un autre sans un examen attentif de son cas de la part du Comité de la Conférence qui se propose d'accepter ses services, et sans avoir pris l'avis du Comité de la Conférence ou de l'Union dans laquelle il a précédemment travaillé.

Finances

RAPPORTS TRIMESTRIELS

Etant donné qu'il est désirable que le trésorier de la Conférence générale puisse faire un rapport complet des dépenses et des recettes de notre œuvre dans toutes les parties du monde,

1. *Recommandons* que toutes les rentrées et les sorties d'argent de notre œuvre soient rapportées trimestriellement au trésorier de la Conférence générale, par la voie ordinaire.

ALLOCATION AU COLLÈGE DE LOMA-LINDA

2. *Décidons* que la Conférence générale avance à la faculté de médecins-missionnaires de Loma-Linda la somme de quatre-vingt mille francs pour achever son hôpital et établir un dispensaire à Los Angeles, et que des efforts soient faits dans la

Section de l'Amérique du Nord de la Conférence générale en vue de permettre à la Conférence générale de rentrer dans ses fonds aussi rapidement que possible.

CAMPAGNE DES NUMÉROS SPÉCIAUX

3. *Considérant* que les campagnes faites dans les derniers mois des quatre dernières années avec des numéros spéciaux de nos journaux ont produit les plus heureux effets,

a) En répandant chaque année quelque cinq cent mille exemplaires de journaux tout remplis de la vérité présente;

b) En organisant des milliers de nos jeunes gens et de nos jeunes filles en armées de missionnaires qui se rendent de maison en maison en vue de faire du travail missionnaire;

c) En couvrant tous les frais occasionnés pour la campagne;

d) En versant dans la caisse de nos missions un appoint de 150 à 200 mille francs, ce qui est pour ces dernières une obole des plus appréciables;

Décidons que la campagne des numéros spéciaux soit désormais organisée avec le plus grand soin, et que tous nos frères et sœurs, dans la mesure du possible, soient encouragés à y prendre part.

Divisions de la Conférence

A. DIVISION EUROPÉENNE

1. *Décidons* que pour faire droit à la requête des frères d'Europe, au Comité d'automne 1912, il soit procédé à l'organisation des territoires importants et des groupes d'Unions en sections de la Conférence générale, et que l'organisation de ces différentes sections soit adaptée aux besoins particuliers de chacune d'elles.

2. Ces sections de la Conférence générale se feront représenter aux assemblées générales de cette dernière par un nombre de délégués correspondant au chiffre indiqué par sa Constitution.

3. Les rentrées de chaque section seront rapportées trimestriellement au trésorier de la Conférence générale, qui les fera figurer dans son rapport financier.

4. Il sera fait le nécessaire à cette session de la Conférence générale pour organiser la section européenne de la Conférence générale. Elle sera dotée d'une constitution conforme à celle de la Conférence générale.

Conformément à la requête des délégués européens relative à l'organisation d'une section européenne.

5. Autorisons les délégués des Unions intéressées dûment accrédités à cette assemblée, et présents en ce moment à la Conférence générale, à savoir, l'Union britannique, celle de l'Europe centrale, celle du Danube, celle de l'Allemagne orientale, l'Union latine, l'Union russe, l'Union scandinave, et celle de l'Allemagne occidentale, à se réunir en vue de l'organisation de la section européenne de la Conférence générale.

6. *Recommandons* qu'ils adoptent, dans leur organisation, la Constitution suivante :

CONSTITUTION DE LA SECTION EUROPÉENNE DE LA
CONFÉRENCE GÉNÉRALE DES ADVENTISTES
DU SEPTIÈME JOUR

Article I. — Nom

Cette organisation sera connue sous le nom de « Section européenne de la Conférence générale des Adventistes du septième jour. »

Article II — Territoire

Cette Conférence embrasse l'Europe, la Russie et la Turquie d'Asie, la Perse, l'Arabie, l'Afghanistan et l'Afrique, à l'exception de la Rhodésie, de l'Afrique centrale anglaise, et de l'Union des Conférences sud-africaines.

Article III. — But

Le but de cette Conférence est de prêcher l'Évangile éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Article IV. — Membres

PAR. 1. — Cette Conférence embrassera :

a) Les Unions de Conférences organisées ou de celles qui pourront encore l'être par la suite, et qui auront été adoptées par un vote régulier de ses représentants.

b) Les Unions de champs missionnaires qui ont été convenablement organisés ou qui le seront, et qui auront été acceptés par un vote.

c) Les Conférences locales qui ne feraient pas partie d'une Union, mais qui, après avoir été dûment organisées, se seraient fait accepter par un vote.

d) Les missions convenablement organisées, mais qui ne font partie d'aucune Union.

PAR. 2. — Les personnes ayant droit de vote à cette Conférence seront désignées comme suit :

a) Délégués généraux;

b) Délégués réguliers.

PAR. 3. — Les délégués généraux seront :

a) Le Comité exécutif de cette section de la Conférence générale, et le Comité de la Conférence générale elle-même.

b) Les représentants des Missions de la Division que le Comité pourrait juger à propos de recommander, et qui seraient acceptés par les délégués en session.

PAR. 4. — Les délégués réguliers seront ceux qui auront été désignés par les Unions de Conférences ou par les Conférences qui ne font pas partie d'une Union.

PAR. 5. — Chaque Union aura droit à un délégué sans égard au nombre de ses membres, à un délégué additionnel pour chaque Conférence qui se trouve sur son territoire, et à un délégué additionnel pour chaque cinq cents membres. Chaque Conférence qui ne fait pas partie d'une Union aura droit à un délégué, sans égard au nombre de ses membres, et à un délégué additionnel pour chaque cinq cents membres.

b) Chaque champ missionnaire, en dehors d'une Union, aura droit à un délégué.

c) Les délégués de l'Union et des champs missionnaires locaux seront désignés par le Comité exécutif de la Conférence.

Article V. — Comité exécutif

PAR. 1. — La Conférence élira à chacune de ses sessions un Comité exécutif qui aura la charge de veiller à l'exécution de l'œuvre entre les sessions.

PAR. 2. — Le Comité exécutif se composera d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, des présidents d'Unions de Conférences, des directeurs des Unions de Missions organisées, et d'un représentant de chacune des branches de l'œuvre suivantes : l'œuvre médicale, l'enseignement, l'association de la jeunesse, l'École du Sabbat, et trois personnes additionnelles.

Article VI. — Le bureau

PAR. 1. — Le bureau de cette Conférence se composera d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier qui seront élus par la Conférence.

La Conférence élira également un ou deux vérificateurs des comptes.

PAR. 2. — Le président présidera les séances du Comité exécutif, et veillera sur les intérêts de la Conférence en se conformant aux décisions de son Comité.

PAR. 3. — Le vice-président aura la charge de seconder le président dans sa tâche, selon les directions du Comité exécutif, et, en l'absence du président, de présider les assemblées du Comité exécutif.

PAR. 4. — Le devoir du secrétaire sera de tenir un rapport des sessions de la Conférence ainsi que des assemblées du Comité exécutif; de rassembler les matériaux relatifs à la Conférence que celle-ci ou le Comité peuvent désirer, et enfin de remplir tous les devoirs qui se rattachent généralement à son office.

PAR. 5. — Le devoir du trésorier sera de recueillir tous les fonds, et de ne les déboursier que sur l'ordre du président; il devra rendre ses comptes à intervalles réguliers, selon le désir de la Conférence ou du Comité exécutif.

PAR. 6. — Le bureau de la Conférence ainsi que les membres du Comité exécutif, à l'exception des présidents d'Unions de Conférences et d'Unions de champs missionnaires, seront élus par les délégués de la Conférence européenne lors de leur assemblée régulière qui aura lieu tous les quatre ans. Ils seront élus pour quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et prêts à entrer en fonctions.

Article VII. — Incorporations, départements et agents

PAR. 1. — La Conférence pourra créer tous les départements et toutes les associations légales que les besoins de la cause sembleront exiger.

PAR. 2. — A chaque session régulière, la Conférence pourra élire les membres des associations destinées à la représenter légalement dans les différents Etats, conformément aux lois existantes dans chacun d'eux.

* PAR. 3. — La Conférence prendra à son service les comités, secrétaires, trésoriers, agents, pasteurs et missionnaires nécessaires à l'accomplissement de la mission qu'elle assume, et elle répartira son

personnel de la façon la plus avantageuse en vue de la réalisation du but qu'elle se propose. Elle accordera des lettres de créance à ses pasteurs et évangélistes ainsi qu'à ses missionnaires.

Article VIII. — Sessions

PAR. 1. — Cette Conférence aura sa session régulière tous les quatre ans. Elle se réunira au temps et au lieu fixés par le Comité exécutif par une annonce qui devra paraître dans le journal officiel trimestriel de la section européenne, au moins six semaines avant la date fixée pour la session.

PAR. 2. — Le Comité exécutif peut convoquer en tout temps des assemblées extraordinaires. Ces assemblées auront lieu au temps et au lieu choisis par le comité. Les décisions qui y seront prises auront force de loi au même titre que celles des assemblées régulières, à la seule condition qu'elles soient annoncées dans les mêmes conditions que ces dernières.

Article IX. — Statuts

Les personnes ayant droit de vote dans cette Conférence peuvent élaborer des statuts, les amender ou les rapporter à toute session régulière, à la seule condition que ces statuts n'entrent pas en conflit avec les dispositions de la Constitution de la section européenne de la Conférence générale.

Article X. — Amendements

Cette Constitution ou ces statuts peuvent être amendés par un vote réunissant les deux tiers des suffrages des personnes présentes, à la condition que lesdits amendements ne soient pas en conflit avec la Constitution de la Conférence générale; de plus, si une session spéciale est convoquée en vue de procéder à des amendements de la Constitution, il faut en donner avis à l'occasion de la convocation de ladite session.

STATUTS

Article I. — Comité exécutif

PAR. 1. — Dans les intervalles des sessions de la Conférence, le Comité exécutif est investi de toute l'autorité administrative, avec l'autorité d'accorder ou de retirer des lettres de créance, et de remplir les vacances qui pourraient se produire dans ses bureaux, ses comités ou ses agents, soit par la mort, par démission ou de toute autre façon, sauf dans les cas où la Conférence aurait pourvu de quelque autre manière à l'occupation desdits postes. Le retrait des lettres de créance ou la nomination à une place vacante ne pourra s'exécuter qu'avec l'assentiment des deux tiers des membres du Comité exécutif.

PAR. 2. — Lorsque cinq membres du Comité exécutif seront réunis sous la présidence du président ou du vice-président de la Conférence, ils pourront légalement prendre toutes les décisions et expédier toutes les affaires qui rentreront dans le cadre des plans esquissés par le Comité; mais la réunion de cinq membres est nécessaire pour rendre toute mesure valable.

PAR. 3. — Le président et le vice-président sont

autorisés à convoquer le Comité dans le temps et le lieu qu'ils pourront juger convenables; le Comité pourra aussi être convoqué par le secrétaire sur la requête écrite de cinq membres quelconques du Comité exécutif.

PAR. 4. — Avant chaque session de la Conférence, le Comité exécutif pourra désigner les commissions temporaires qu'il jugera à propos en vue de préparer les travaux de la Conférence.

PAR. 5. — A chaque session de la Conférence, le Comité exécutif élira les personnes qui seront appelées à prendre la présidence des différentes séances de la Conférence.

Article II. — Finances

PAR. 1. — La section de la Conférence générale recevra la dime de ses Unions de Conférences aussi bien que des Conférences ne faisant pas partie d'une Union, ainsi que la dime des Unions de champs missionnaires et des Missions qui ne font partie d'aucune Union.

PAR. 2. — Cette Conférence paiera la dime de ses revenus à la Conférence générale.

PAR. 3. — Le Comité exécutif sera autorisé à faire des appels de fonds toutes les fois qu'il en verra la nécessité en vue d'amener à bien les entreprises de la Conférence.

PAR. 4. — La Conférence recevra les offrandes destinées aux Missions.

PAR. 5. — La Conférence recevra toutes les secondes dîmes ou le surplus des dîmes qui pourront lui être versés par n'importe quel champ.

Article III — Règlement des comptes

PAR. 1. — Le règlement des comptes de la Conférence se fera au moins une fois par an, et le Comité exécutif prendra connaissance desdits comptes à l'occasion de son assemblée régulière annuelle.

PAR. 2. — Le Comité exécutif désignera annuellement quatre personnes qui ne sont pas à son service. Celles-ci, conjointement avec le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier, et non moins de cinq des présidents d'Unions et directeurs d'Unions de Missions, constitueront un comité en vue de vérifier et de régler tous les comptes de la Conférence.

B. DIVISION DE L'AMÉRIQUE DU NORD

En réponse à la requête des présidents des Unions de l'Amérique du Nord, les recommandations suivantes sont faites :

Autorisons les délégués de l'Amérique du Nord des Unions de Conférences dont les noms suivent, et qui sont présents à cette assemblée à se réunir en vue de procéder à l'organisation de l'Amérique du Nord en une division de la Conférence générale, en adoptant la constitution et les statuts ci-dessous. Ces Unions sont celles de l'Atlantique, la Centrale, la Colombienne, celle du Lac, celle du Nord, celle du nord du Pacifique, celle du Pacifique, celle du Sud-est, celle du Sud, celle du Sud-ouest, celles du sud et de l'est du Canada.

(La Constitution étant à quelques détails près la même que celle de la division européenne, nous ne jugeons pas à propos de la reproduire ici.)

Recommandons que la section nord-américaine de la Conférence générale commence à fonctionner dès le 1er juin 1913, et que la dime que les Unions versaient dans la caisse de la Conférence générale, ainsi que le tantième de la dime que les Conférences locales attribuaient à la Conférence générale soient versées dans le trésor de la section américaine de la Conférence générale à partir de cette date.

C. AMÉRIQUE DU SUD

Le Comité de la Conférence générale est autorisé à réorganiser l'œuvre dans l'Amérique du Sud, et à créer une section sud-américaine de la Conférence générale dès qu'il en verra l'opportunité.

PUBLICITÉ

Agents formés et éprouvés

Considérant que les efforts faits au cours des quatre dernières années en vue de donner aux colporteurs des chefs expérimentés ont donné toute satisfaction,

1. *Décidons* de persévérer dans cette tactique jusqu'à ce que tous les principaux champs soient pourvus de chefs colporteurs bien qualifiés.

Choix des « Témoignages »

Considérant que dans divers champs on éprouve le besoin de posséder des fragments des écrits de Mme E.-G. White, tirés soit des *Témoignages pour l'Eglise*, soit des autres livres ou des manuscrits encore inédits,

2. Autorisons le Comité de la Conférence générale à désigner une commission de trois personnes ou plus ayant une connaissance étendue des besoins du champ, pour esquisser les plans et aider les ouvriers qui connaissent lesdits écrits à préparer les compilations de matières qu'ils estimeront fondamentales, et qu'ils croient devoir être utiles dans le champ; lesdites compilations serviront de base à une série de petits ouvrages qui devront être traduits dans plusieurs langues.

Une série de traités

Considérant que les millions d'âmes entassées dans nos villes doivent être averties dans un court espace de temps, et

Etant donné que la circulation de petites brochures est un des moyens les plus efficaces pour attirer les âmes;

3. Invitons nos imprimeries à préparer une série de brochures avec des couvertures attrayantes sur les principaux traits du Message, et cela à un prix qui les mettra à même de faire aux colporteurs un escompte du 60%, et que les membres de nos églises soient encouragés à les mettre en circulation.

Colporteurs urbains

4. *Recommandons* à nos agents d'Unions et de champs particuliers à tirer parti des journaux et revues ainsi que des petits ouvrages qui peuvent être vendus par des particuliers, pour mettre en campagne un nombre aussi considérable que possible de colporteurs urbains, dans lesquels ils pourront éventuellement faire un choix pour les mettre à la vente des grands ouvrages.

Livres et journaux

Considérant que l'expérience de nos frères en divers pays a démontré qu'on peut avantageusement faire marcher de pair la vente des livres et celle des journaux,

5. *Décidons* que des efforts énergiques et persévérants soient faits en vue de généraliser cette tactique.

CONGRÈS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

1. *Recommandons* : a) Qu'un congrès mixte du personnel enseignant et des sociétés d'activité chrétienne de la jeunesse tiennent ses assises deux semaines durant dans le cours de l'été 1914, aux temps et lieux que les Départements intéressés pourront désigner.

b) Que la délégation de ce Congrès ainsi que la manière dont les frais qu'il entraînera seront couverts soient déterminées par le Comité exécutif de la section nord-américaine de la Conférence générale, conjointement avec les représentants des Départements intéressés.

CONGRÈS NORMAL

2. *Recommandons* : a) Qu'un Congrès normal, sous la direction du Comité d'enseignement suive immédiatement le congrès mixte d'éducation et de la jeunesse qui aura lieu en 1914.

b) Que ce congrès se compose des directeurs de nos institutions normales des différentes parties de la section américaine, ainsi que des éducateurs qui ont fait preuve d'une certaine aptitude pour enseigner certaines branches de l'expérience chrétienne. Ces derniers devront être désignés par le Département de l'enseignement.

CHOIX ET FORMATION DES MISSIONNAIRES

Etant donné que le développement rapide de nos missions dans les diverses parties du monde exige que nous y envoyons constamment de nouveaux missionnaires, et qu'il est nécessaire que ceux-ci soient bien préparés en vue de la tâche qui les attend,

Et attendu que le Comité exécutif de la Conférence générale, conscient de la nécessité de donner aux candidats missionnaires une préparation spéciale, a adopté la tactique de soumettre ces volontaires du champ missionnaire à un temps d'épreuve en les faisant passer par le séminaire des Missions étrangères;

Attendu en outre que la sagesse de cette tactique a déjà été démontrée,

3. *Approuvons* la tactique adoptée, et recommandons qu'il y ait la coopération et l'entente les plus cordiales entre les directeurs des différentes écoles et facultés et le Comité de la Conférence générale au sujet du choix des sujets destinés à entrer dans la faculté des missions étrangères;

4. Nous *recommandons* en outre à nos directeurs de missions et aux autres personnes qui pourraient demander des aides pour les missions éloignées, de faire connaître à l'avance, dans la mesure du possible, les besoins qu'ils prévoient, afin que le Comité de la Conférence générale puisse prendre ses dispositions en temps opportun pour y faire droit.

SPHÈRES D'ACTIVITÉ

5. *Recommandons*,

a) Que les Unions de Conférences dans lesquelles se trouve une école destinée à la formation des ouvriers, ainsi que les Conférences qui ont sous leur direction des écoles supérieures, ne se permettent aucune déviation aux règles adoptées sans en avoir conféré au préalable avec le Comité de l'Union dans laquelle la Conférence est située. Celui-ci statuera après avoir pris l'avis du Département de l'enseignement de la division nord-américaine de la Conférence générale.

b) Qu'il y ait la coopération la plus franche et la plus cordiale entre les directeurs des différentes écoles d'Unions et de Conférences pour encourager la jeunesse à suivre les écoles de leur Conférence ou de leur Union respective. On recommandera aux élèves de moyenne de suivre les écoles de leurs conférences respectives.

c) Ces recommandations entreront en vigueur au plus tard, dès l'ouverture de la période scolaire de 1914.

d) Ces recommandations ne concernent pas nos écoles étrangères à l'Amérique.

Attendu que nous avons fait des expériences de grande valeur dans la direction de nos écoles au cours des quarante dernières années, et qu'il est de l'intérêt de l'œuvre que nous tirions parti de ces expériences,

6. *Recommandons* que conformément à la décision du Comité de la Conférence générale à sa session d'automne 1912, toute Conférence et toute Union qui se propose de fonder une école, ou bien de pousser les études plus loin, ou bien encore de supprimer une partie de ses cours, prenne au préalable l'avis du Comité de son Union, ainsi que du Département de l'enseignement de la section nord-américaine de la Conférence générale, et qu'elle prenne pour guide la règle adoptée par la dénomination.

SOCIÉTÉ D'ACTIVITÉ CHRÉTIENNE DE LA JEUNESSE

Conducteurs capables

Attendu que les efforts faits par le Département de la jeunesse en vue d'atteindre tous nos jeunes gens et nos jeunes filles là où ils se trouvent est de la plus grande importance pour notre Eglise;

Considérant en outre que le succès de cette entreprise dépend en grande mesure des aptitudes des directeurs de sociétés pour travailler en faveur de la jeunesse et avec la jeunesse,

Etant donné que nous avons le plus pressant besoin d'un nombre de jour en jour croissant de personnes bien qualifiées pour remplir cette tâche,

1. a) Les directeurs de nos Conférences et de nos écoles sont pressés de faire leur possible en vue d'engager des jeunes gens aptes à remplir ce rôle à s'y préparer.

b) En vue de donner aux secrétaires de nos Sociétés de la jeunesse une préparation plus complète pour l'accomplissement de leur tâche, aussi bien que de former ceux qui pourront être appelés à vouer leur activité à un travail analogue, nous sommes d'avis qu'il faut leur donner les instructions spéciales dont ils ont besoin. Nous suggérons

que la chose pourrait se faire au moyen de congrès pour secrétaires des Sociétés d'Activité chrétienne de la Jeunesse.

c) Que le Département de la Conférence générale de la Société d'Activité chrétienne de la Jeunesse s'étende avec l'école du foyer par correspondance pour fournir un cours d'études aux secrétaires de l'activité chrétienne de la jeunesse ainsi qu'à ceux qui se préparent en vue de cette charge.

d) Que toutes les Conférences fassent des efforts spéciaux en vue de développer ce département de leur œuvre par un choix judicieux de secrétaires. Recommandation leur est faite de se tenir en contact avec le Département de la Conférence générale de l'activité chrétienne de la jeunesse. Il leur est de plus recommandé de laisser en charge un secrétaire dont le travail serait satisfaisant assez de temps pour lui permettre d'asseoir son œuvre sur des bases solides.

Les Fonds

2. *Décidons* que dès que la jeunesse s'occupe à recueillir des fonds pour des champs missionnaires en dehors des limites de leur territoire, elle soit encouragée à faire participer à ses largesses des entreprises qui reçoivent des allocations par la voie normale.

LES ENFANTS

Attendu qu'il est de la dernière importance que des efforts immédiats soient faits en faveur des enfants qui sont encore trop jeunes pour faire partie de la Société d'Activité chrétienne de la Jeunesse.

3. *Décidons* que les secrétaires de l'Activité chrétienne des Conférences et des Unions se mettent à l'œuvre sans délai, et qu'ils adoptent les méthodes les plus propres à organiser cette entreprise et à en assurer le succès.

Congrès

Etant donné que le concours que le Département de la jeunesse chrétienne de la Conférence générale a donné à nos sociétés au cours de l'hiver dernier a été fort apprécié, dans les divers congrès qui ont eu lieu dans les différentes parties du champ;

Considérant que nous avons la conviction que les sociétés de la jeunesse ont tiré le plus grand bien de ces congrès, et que les présidents des sociétés en ont été fortifiés,

4. *Recommandons* que la section nord-américaine de la Conférence générale fournisse le personnel nécessaire pour tenir une série de congrès dans les différentes Unions de son champ.

LIBERTÉ RELIGIEUSE

Secrétaires d'Unions

Etant donnée l'agitation qui se fait en ce moment dans toutes les parties du pays en vue de faire adopter les lois subversives de la liberté religieuse;

Vu que l'union des organisations protestantes et catholiques nous fait un impérieux devoir de nous lever en vue d'enseigner et soutenir les principes de la vraie liberté,

1. *Décidons* que chaque Union des Etats-Unis nomme un secrétaire de la liberté religieuse qui consacrerait tout son temps à cette branche de l'œuvre.

Campagnes de Conférences

2. Décidons que pendant l'hiver 1913-1914 une campagne de conférences sera inaugurée dans chaque Union sous la présidence du secrétaire du Département de la liberté religieuse, et que des conférences seront faites sur les principes de la liberté religieuse et du vrai protestantisme, au point de vue du triple message; que cette campagne se fera sous les auspices et la direction générale des différents Comités d'Unions, qui s'assureront le concours des hommes dont ils penseront avoir besoin.

Congrès

3. Un congrès sera organisé au profit des secrétaires d'Unions du Département de la liberté religieuse, aussi bien que des autres personnes que l'on jugera à propos d'y faire participer. Ce congrès se tiendra au lieu et dans le temps que le Comité de la Conférence générale désignera. Le but de ce congrès sera de présenter aux participants une esquisse générale des discours à faire au cours de la campagne qui sera entreprise, et de leur fournir les matériaux dont ils peuvent avoir besoin en vue de cette campagne.

La revue « Liberty »

Considérant que la revue *Liberty* a fait une œuvre des plus recommandables parmi les législateurs, et qu'elle a contribué à éclairer leur religion au sujet des lois dominicales,

4. *Recommandons* aux Conférences locales de faire parvenir cette revue à tous les législateurs de leurs Etats respectifs, aussi bien qu'aux tribunaux, aux autorités municipales et aux directeurs d'écoles, ainsi qu'aux autres personnes qui exercent quelque influence.

Livre de citations

5. Prions le Département de la liberté religieuse de publier un petit ouvrage de citations autorisées se rapportant à l'accomplissement de la prophétie par la papauté et sur le sujet de la liberté religieuse, dont nos ouvriers puissent faire usage.

*L'ÉCOLE DU SABBAT**Offrande du treizième Sabbat du trimestre*

Étant donné que le plaisir que manifestent nos Écoles du Sabbat à contribuer de leurs fonds en faveur de nos Missions est grandement augmenté par le fait de leur présenter de temps à autre des besoins particulièrement pressants;

L'expérience ayant démontré que ces offrandes sont beaucoup plus abondantes quand cette voie est suivie,

1. Nous approuvons le plan qui a été suivi par le passé, de consacrer le résultat de la collecte du treizième Sabbat de chaque trimestre à quelque champ particulièrement nécessaire, et qu'il n'est pas possible de secourir par le moyen des ressources ordinaires de la Conférence générale. Il est entendu que cette résolution vise surtout la section de l'Amérique du Nord de la Conférence générale. Toutefois, les autres sections et Unions sont invitées à l'adopter dès que les circonstances locales le leur permettront.

ŒUVRE MÉDICALE MISSIONNAIRE

Gardes-malades évangélistes

Considérant qu'il n'est pas possible de séparer le travail médical missionnaire du ministère évangélique;

Considérant en outre que, selon l'Esprit de prophétie, les rapports qui doivent exister entre les deux sont aussi intimes que ceux du bras droit avec le corps;

Considérant de plus que sans cette union chacune de ces deux branches de l'œuvre reste incomplète;

2. *Recommandons* : a) Qu'en vue de fortifier le travail médical évangélique, toutes nos grandes écoles de gardes-malades fassent entrer dans leur programme régulier l'évangélisation pratique, et là où la chose est nécessaire, qu'elles élèvent le niveau de leurs cours bibliques, d'hygiène pratique, ainsi que ceux qui touchent aux principes de la tempérance.

b) Que tous les directeurs de nos Conférences pensent à l'à-propos qu'il y aurait à utiliser les travaux de gardes-malades diplômés en rapport avec leurs séries de Conférences.

c) Que tous nos ouvriers évangéliques étudient diligemment le plan évangélique qui consiste à combiner les travaux médicaux avec ceux de l'évangéliste, comme cela ressort du ministère de notre Seigneur, et comme le recommande l'Esprit de prophétie, et qu'ils s'efforcent de réaliser ce plan dans leurs travaux évangéliques.

d) Pour former des ouvriers bien préparés à entrer en campagne avec un bagage supérieur de connaissances médicales aussi bien que religieuses, nous recommandons la Faculté médicale évangélique de Loma-Linda, Californie. Nous recommandons que les cours de cette faculté soient arrangés de façon à donner aux étudiants une forte instruction biblique en même temps qu'ils les mettront à même d'affronter les examens médicaux de l'Etat.

Comité en vue du cours d'études

Attendu que nous pensons que l'utilité de nos sanatoria en tant qu'écoles de gardes-malades missionnaires devrait être accrue;

3. Désignons les docteurs W.-A. Ruble, H.-W. Miller, L.-M. Bowen, L.-A. Hansen et le professeur H.-R. Salisbury comme comité destiné à faire une enquête touchant l'état actuel de nos différentes écoles de gardes-malades pour proposer un programme d'études uniforme, et prendre l'avis des comités de direction des grands sanatoria touchant l'opportunité de divers changements destinés à fortifier leur enseignement, et aussi celle d'affilier les écoles de certains petits sanatoria dont le personnel est des plus restreints, avec celle de Sanatoria plus considérables dont le personnel enseignant est plus nombreux.

SECTION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
DE L'AMÉRIQUE DU NORD*Fonds de retraite*

1. *Recommandons* que le fonds de retraite soit transféré dès que le Comité exécutif des deux Conférences le jugera utile.

Considérant que les docteurs, instituteurs et col-porteurs n'ont pas actuellement droit au fonds de retraite,

2. *Recommandons* aux Comités de la Conférence générale et de la section de l'Amérique du Nord d'étudier l'opportunité d'augmenter les ressources de ce fonds de façon à pouvoir y faire participer ces trois catégories d'ouvriers, dans la mesure où le besoin s'en fera sentir.

Obligations

3. *Recommandons* que la Conférence générale règle toutes les obligations administratives jusqu'au 1er juin 1913, et que la section de l'Amérique du Nord prenne la charge de toutes les obligations qu'entraînera l'administration de son œuvre après cette date.

Allocations

4. *Recommandons* qu'à partir du 1er juin 1913, la section de la Conférence générale de l'Amérique du Nord verse sur ses fonds la balance de toutes les allocations que le Comité de la Conférence générale a faites à l'œuvre dans l'Amérique du Nord pour 1913.

Fonds de roulement

5. *Recommandons* que la Conférence générale verse dans la caisse de la section de l'Amérique du Nord la somme de 75 mille francs comme fonds de roulement.

Quartier général

6. *Recommandons* que le quartier général temporaire de la section de la Conférence générale de l'Amérique du Nord soit établi à Washington D. C., et que la question de statuer sur le quartier général de cette Conférence soit laissée entre les mains du Comité exécutif de cette Conférence.

Départements

7. *Recommandons* que les Départements suivants soient conservés par la section de la Conférence générale de l'Amérique du Nord : Ceux de Publicité, d'Education, de l'Ecole du Sabbat, d'Activité chrétienne de la jeunesse, le Département médical, celui de la Liberté religieuse, le Département étranger général, les Départements allemand, danois-norvégien, suédois et nègre; qu'elle conserve aussi le bureau de la presse.

Institutions

8. *Recommandons* à la section de la Conférence générale de l'Amérique du Nord d'exercer une surveillance générale sur toutes les institutions situées sur son territoire...

Lettres de Créance pour les docteurs et maîtres d'écoles

3. *Recommandons* au Comité de la Conférence générale d'étudier l'opportunité d'accorder à des docteurs et professeurs qui s'efforcent d'amener des âmes à la foi et qui travaillent au service de notre église, des lettres de créance médicales missionnaires, ou de professeurs missionnaires.

Une base de coopération

En vue d'établir équitablement les relations entre celles qui ne sont pas placées sous la direction de la Conférence,

4. *Recommandons* que le Comité exécutif de la Conférence générale et celui de la section de l'Amérique du Nord étudient ensemble toutes ces questions dans une session mixte, afin de veiller au développement normal de l'œuvre dans toutes ses branches.

Fonds de secours

5. *Recommandons* au Comité exécutif de la Conférence générale de veiller à ce que des secours soient assurés à nos différentes institutions en vue de couvrir leurs obligations, en poussant à la vente de *Ministry of Healing* et *Christ's Object Lessons*.

Rapport statistique trimestriel

Considérant que l'expérience a démontré dans les Départements de publicité, de l'Ecole du Sabbat et de la Jeunesse aussi bien que dans plusieurs de nos champs, que des rapports statistiques réguliers peuvent être d'un grand secours pour intensifier l'intérêt que l'on porte à la cause de Dieu;

Et que la plupart de nos champs ont des organes officiels reconnus au moyen desquels ils peuvent se procurer tous ces renseignements au moins une fois par trimestre;

Considérant de plus que les matériaux dont se compose le rapport annuel du secrétaire des statistiques de la Conférence générale pourraient être plus facilement obtenus si l'on avait une méthode systématique de présenter les rapports dans chaque Conférence,

6. *Recommandons* au Comité exécutif de la Conférence générale de préparer des formulaires qui pourraient servir de base pour les rapports de chaque Conférence, de chaque Union, et de chaque champ missionnaire, comme aussi de chaque section de la Conférence générale. Ce formulaire demanderait le nombre des ouvriers de chaque catégorie qui se trouvent au service de l'organisation qui le fait; il indiquerait le nombre des églises, des groupes et des membres isolés; il donnerait le nombre total de ses membres, ainsi que les adhésions nouvelles du trimestre, aussi bien que les rentrées de fonds, soit comme dîmes, soit comme offrandes missionnaires; il renfermerait toutes les statistiques des différents Départements que l'on pourrait estimer nécessaires; ces statistiques seraient publiées trimestriellement dans les organes officiels de la Conférence, de l'Union ou de la section de la Conférence générale; le sommaire annuel en serait donné chaque année dans le rapport présenté par le secrétaire des statistiques de la Conférence générale.

Avant de se dissoudre, la Conférence générale vote des remerciements aux propriétaires des quatre journaux de Washington qui lui ont ouvert toutes grandes leurs colonnes pour publier ses délibérations et ses décisions, aussi bien qu'un écho des séances spirituelles.

Le Camp de Lausanne

Cherchons tous en ce lieu l'Eternel notre roi ;
Assemblés devant lui ; animés d'un saint zèle,
Magnifions son nom ; que notre cœur fidèle,
Pour le servir, ici s'affermisse en sa loi.

Dieu ! quels rachetés pleins d'une sainte foi,
En Jésus leur Sauveur trouvant leur saint Modèle
Laissent voir au monde l'amour qui te révèle,
Attirant le pécheur et l'assurant en toi.

Unis d'un même amour, marchons en assurance,
Sachons vaincre en son nom ; avec persévérance,
Attendons son retour en ces terrestres lieux.

Ne nous rendons jamais, et luttons à outrance,
Ne cessant de veiller, priant avec instance.
Encor un jour d'attente et nous touchons aux cieux.
Yverdon, 18 août 1912.

L.-E. GOLAZ.

A propos du camp-meeting

Nos frères de Suisse et de France apprendront sans doute avec plaisir que le frère A.-G. Daniells, président de la Conférence générale, assistera à nos camps cette année. Il aura sans nul doute de précieux enseignements et de précieux conseils à nous donner et nous voudrions tous en profiter. Aussi nous comptons que nos frères et sœurs feront un effort spécial pour assister en nombre à l'un ou à l'autre de ces camps. Cela ira sans doute longtemps avant que nous ayons de nouveau le privilège d'avoir le frère Daniells au milieu de nous.

Le frère L.-R. Conradi sera aussi avec nous. Nous savons qu'il a toujours de bonnes choses à nous dire et il en aura cette fois encore plus que jamais. Le sujet des missions l'intéresse au plus haut degré et il aura des choses intéressantes à nous dire sur cette question. Le thème principal de la dernière Conférence générale était : « Le message du troisième ange au monde entier dans cette génération » et ce sera sans doute aussi le thème de nos assemblées cette année. Ceci est significatif et c'est le moment maintenant plus que jamais de s'intéresser aux progrès du message en prenant une part active et aussi directe que possible dans l'accomplissement de l'œuvre que le Seigneur a mise entre nos mains.

Quoique n'ayant pas de session de l'Union Latine cette année, plusieurs membres du comité seront au camp suisse. Nous aurons à prendre des décisions importantes au sujet de l'œuvre de publication dans notre Union et aussi au sujet de l'agrandissement du Sanatorium lequel est réellement trop petit pour accommoder tout le monde.

Nous savons tous par expérience que les camps sont des sources de bénédictions spirituelles et nous voulons prier pour que cette année nous soyons bénis plus que jamais auparavant.

L.-P. TIÈCHE.

Camp-Meeting suisse

LA date du camp meeting de la Conférence du Léman annoncée dans le dernier MESSAGER n'est pas correcte. Le camp aura lieu à Lausanne (place Beaulieu) du **13 au 17 août** et non du 7 au 13. A part les frères Conradi et Tièche, nous aurons le privilège d'avoir parmi nous le frère A.-G. Daniells, président de la Conférence générale.

Nous sommes arrivés à un temps des plus sérieux dans le développement du message du 3^e ange ; et chaque vrai adventiste devrait considérer toutes les questions temporelles comme étant d'une nature secondaire en comparaison de l'importance suprême de l'œuvre spirituelle que le Dieu du ciel nous a confiée. Je vous engage donc, mes chers frères et sœurs, à prendre vos mesures de suite pour pouvoir assister à ce camp, qui sera, sans doute, le plus important que nous ayons jamais eu. Si nous voulons jouir pleinement de toutes les bénédictions que le seigneur déversera sur son peuple à cette assemblée, mettons-nous en règle avec Lui *avant* de nous y rendre, — en nous humiliant devant Lui et devant nos frères par une confession sincère de nos fautes et de nos péchés.

Le camp ne dure que 5 jours ; nous devrions donc faire tous nos efforts pour être présents dès le commencement.

H.-H. DEXTER.

TENTES

Les commandes de tentes devraient être adressées à H. Provin, Camp-meeting, Place Beaulieu, Lausanne, en suivant les indications données ci-dessous :

Tente toute neuve	16 fr.
Tente neuve	13 »
Tente vieille avec faux toit .	10 »
Plancher (entier)	5 »
Plancher (moitié)	3 »

Les premiers jours du camp, on trouvera un char à la gare pour les bagages ; il portera l'inscription : *Camp-Meeting*.

H.-H. DEXTER.

Rapport des colporteurs

Juin 1913

	Ouv.	Heures	Vente	1913	1912	1911
Suisse	5	678	972	2464.75	2724.—	2574.80
Espagne	10	1289	334	2089.05	1228.60	1482.75
France	5	469	—	1063.80	851.95	—
Total	20	2436	1306	5617.60	4804.55	4057.55

Convocation

La VI^e session annuelle de la Conférence française des Adventistes du 7^e jour aura lieu à Quissac (Gard), non pas du 14 au 19 août comme nous l'avions précédemment annoncé, mais du 20 au 24 août 1913 en même temps que le camp-meeting. Les églises et les groupes sont priés d'envoyer des délégués dans la proportion de un délégué pour dix membres inscrits.

Pour le Comité de la Conférence,
TELL NUSSBAUM, président.

POUR venir à Quissac, — à condition que la distance soit au moins de 150 km., — demander des billets pour Fonsange-les-Bains, (gare de Sauve). Ces billets, qu'il faut commander à l'avance dans les gares, sont valables 10 jours, avec rabais du 40 %. On descend à Quissac, la station avant Sauve.

Pour la location des tentes, s'adresser à M. Marius Raspal, à Quissac (Gard).

T. NUSSBAUM.

NOTES

Le vendredi 28 juin, l'église de Gland avait le plaisir de revoir le frère Tièche qui, de retour de Washington, nous apportait des nouvelles toutes fraîches de la Conférence générale. Ces nouvelles étaient si encourageantes qu'elles remplirent nos cœurs de joie. Il nous semblait être transportés au moment où Caleb et Josué faisaient à l'assemblée d'Israël leur rapport sur la Terre promise. Nous sommes aussi, en effet, à l'entrée du pays de Canaan. Le pays qui reste à conquérir est vaste et bien gardé; mais la conquête en est certaine, car le Seigneur est avec nous. Montons hardiment.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le frère Tièche est en tournée parmi les églises et groupes d'Italie.

Au cours des camp-meetings de l'Union australasienne, 270 personnes ont été baptisées. C'est certainement là un rapport très encourageant et qui indique de splendides progrès.

Le bureau de la Conférence générale est formé comme suit :

Président, A.-G. Daniels; vice-présidents, les présidents des différentes divisions; secrétaire, W.-A. Spicer; trésorier, W.-T. Knox.

Le gérant : EDOUARD BORLE — IMPRIMERIE WALZ & MIÉVILLE, BALE.

Pour la section européenne de la Conférence générale :

Président, L.-R. Conradi; vice-président, J.-T. Boettcher; secrétaire, Guy Dail; trésorier, Alice Kuessner. Représentant du département de l'enseignement, O. Luppke; représentant de la branche médicale, A.-B. Olsen; représentant de l'Ecole du Sabbat, H. Hartkop; représentant de la jeunesse, E. Arnesen, représentant de l'œuvre de publicité, W.-C. Sisley.

Le Comité exécutif est formé des personnes sus-nommées, ainsi que des présidents d'Unions de Conférences, d'Unions de champs missionnaires de la Conférence, et de J.-Robert, C. Juhl, J. Erzberger, et G. Woysch, comme vérificateur des comptes.

Pour la section de l'Amérique du Nord :

Président, I.-H. Evans; secrétaire, G.-B. Thompson; trésorier, W.-T. Knox; représentant du département de l'éducation, H.-R. Salisbury; des étrangers, O.-A. Olsen; des nègres, C.-B. Stephenson; de la jeunesse, Mathilda Erickson, de la liberté religieuse, C.-S. Longacre; de la branche médicale, H.-W. Miller; de l'Ecole du Sabbat, L.-Flora Plummer.

Pour la section asiatique :

Président, R.-C. Porter; les autres membres devant être nommés par le Comité exécutif de la Conférence générale.

Le professeur J.-L. Shaw se voyant, vu son état de santé, dans l'impossibilité de demeurer aux tropiques et de remplir les fonctions de président de l'Union des champs missionnaires des Indes, il sera remplacé par le frère et la sœur H.-R. Salisbury, le frère Shaw prenant la place du frère Salisbury en Amérique, dans le département de l'enseignement.

Lectures pour la famille

Il reste encore en librairie quelques exemplaires brochés de ce livre à fr. 2.— et des reliure toile à fr. 4.— par exemplaire. Prière de noter les prix et l'épuisement des reliures cartonnée et maroquin.

La Librairie.

ANNONCES

Le prix des annonces est de 75 centimes pour les 3 premières lignes et 20 centimes en sus par ligne supplémentaire. 9 mots forment une ligne. Ne sont acceptées que les annonces qui sont accompagnées du règlement. Seconde insertion 10% de rabais.

On demande des sœurs pour faire le ménage ou comme femmes de chambre; Sabbat libre. On demande aussi, pour soigner un bébé, une sœur veuve qui ait l'habitude de ce travail; gage 40 à 50 fr. par mois. S'adresser à : T. Nussbaum, 61 Cours Vitton, Lyon.

Adresser ce qui concerne la Rédaction des Signes ou du Messenger à : E. NOUALY, Gland.